

Direction des Ressources Humaines

Quartier Sainte Anne, A7, échangeur d'Avignon nord, Vedène

F – 84967 Le Pontet cedex

Tél. : 04.90.32.90.05 - Fax : 04.90.32.06.82

Monsieur Floréal Pinos

340 Rue Cité d'Endrausse

34400 LUNEL

Vedène, le 18 mars 2010

Objet : votre courrier du 15 mars 2010

N/Réf. : DRH/JC/CC n°10.12

Monsieur le Délégué Syndical Central,

Je fais suite à votre courrier du 15 mars 2010 relatif à la demande de mise en place d'un agenda social.

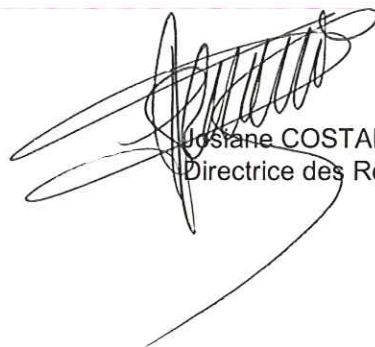
Comme vous le précisez, les mois derniers et à venir sont rythmés de diverses négociations, reflet de notre action commune pour préserver et améliorer au mieux les intérêts de nos salariés.

J'insiste par ailleurs sur notre volonté de poursuivre un dialogue social de qualité et nous défendons d'une stratégie quelconque. En effet, nous avons toujours travaillé en étroite collaboration avec l'ensemble des organisations syndicales.

Aussi, je demeure convaincue qu'un travail en concertation totale avec l'ensemble des organisations syndicales ainsi qu'une étude sereine et méthodique de l'ensemble des dossiers nous permettront d'améliorer encore notre dialogue.

Ainsi, dans un souci de transparence, je vous informe être tout à fait favorable à l'élaboration d'un agenda social commun.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central, l'expression de mes salutations distinguées.



Josiane COSTANTINO
Directrice des Ressources Humaines

Autoroutes du Sud de la France

9, place de l'Europe - 92851 Rueil-Malmaison cedex

Tél. : + 33 (0)1 72 71 90 00 - www.asf.fr

Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros

RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z - Id. TVA FR 53 572 139 996